## (d) Effet qu'un coureur précédant omet de toucher un but

À moins qu'il n'y ait deux retraits, le statut d'un coureur suivant n'est pas affecté du fait qu'un coureur précédent omettrait de toucher ou retoucher à un but. Si par suite d'un appel le coureur précédent devient le troisième retrait.

nul coureur qui le suit ne peut marquer un point. Si un tel troisième retrait est le résultat d'un jeu forcé, ni les coureurs

précédents ni les coureurs suivants ne peuvent marquer.

Révision #1 Créé 3 mars 2023 19:15:03 par Baseball Québec Mis à jour 3 mars 2023 19:15:14 par Baseball Québec